

**Diplôme Inter-Universitaire des Services
de Santé et de Secours Médical des
Services Départementaux d'Incendie et
de Secours**

Santé Publique – Santé Travail

**Travail d'Application Tutoré – année 2017
FIA PRO 2017**

**Analyse sur la mise en place de stages
semestriels d'Interne de Médecine dans un SSSM**

Mr DELBOSC François

**Service Départemental Métropolitain d'Incendie
et de Secours du Rhône**

Tuteur universitaire :

Médecin Lieutenant-Colonel Mounir BOUALLEGUE

Référents sapeurs-pompiers :

**Médecin Lieutenant-Colonelle Céline ROBERJOT,
Lieutenant-Colonel Jean-Pierre ESCASSUT**

REMERCIEMENTS :

Au Médecin Colonel Jean-Gabriel DAMIZET, Médecin-Chef du SDMIS, pour la confiance qu'il nous a donnée. Que votre force et votre courage puissent rester un modèle pour tous et nous donner un exemple à suivre.

Au Médecin Lieutenant-Colonel Mounir BOUALLEGUE, notre tuteur. L'humilité, l'intelligence et l'ouverture d'esprit sont vos qualités que nous souhaiterions faire nôtre.

A nos Référents, la Médecin Lieutenant-Colonelle Céline ROBERJOT et le Lieutenant-Colonel Jean-Pierre ESCASSUT : que vos conseils et votre expérience professionnelle puissent longtemps nous éclairer.

Analyse sur la mise en place de stages semestriels d'Interne de Médecine dans un SSSM

RESUME

« De rares Services de Santé et de Secours Médical ont réussi à mettre en place des semestres de stage d'Interne dans leur service mais aucun travail ou prou n'a été fait sur la pertinence et les conditions de mise en place de ces stages. Il s'agira, au travers d'une enquête nationale, de récolter auprès des médecins chefs de la métropole, leurs ressentis sur la présence d'Interne de Médecine dans leur service, sur les écueils et les réussites de ces stages.

On essaiera alors, après analyse, et en conclusion de ce travail, d'apporter à un médecin chef quelques arguments, avantages et perspectives pour son service, pour espérer l'appui de sa hiérarchie, des institutions et des instances universitaires dans la mise en place de stage. »

Mots clés : Internat de médecine – terrain de stage - Médecine de Sapeur-pompier

Sommaire

I-	Introduction	page 4
II-	Méthodologie	page 4
III-	Recueil des résultats	page 5
IV-	Discussion	page 10
V-	Conclusion	page 13
	Bibliographie	page 14
	Annexes	page 16

I- INTRODUCTION

Lors de leur formation, les étudiants en médecine de 3^{ème} cycle doivent effectuer des stages de 6 mois sur une liste établie par leur université et répondant aux critères des textes législatifs (1,2,3,4,5).

Les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) ont la possibilité de faire pratiquer ces stages dans leur service de santé et de secours médical (SSSM), sous l'autorité et la responsabilité du médecin-chef (MC), et sous la tutelle d'un responsable pédagogique membre du service.

Mais aucun travail ne revient sur ces nouvelles dispositions dans les SSSM.

Il s'agira donc, au moyen de ce travail tutoré, et de l'analyse d'une enquête faite auprès des médecins-chefs de métropole, de donner une photographie de ce qui se fait actuellement, ainsi que quelques outils aux services de santé intéressés.

Nous commencerons donc par une étude critique du questionnaire afin de faire ressortir les éléments qui pourraient permettre de comprendre les avantages et inconvénients de tels stages dans un SDIS, les difficultés de mise en œuvre, et en conclusion apporter des arguments qui pourraient permettre à un médecin chef de présenter un dossier de mise en place de tels stages auprès de sa hiérarchie et des instances universitaires.

II- METHODOLOGIE

La population ciblée par l'enquête a été les médecins-chefs (MC) de la métropole uniquement, plus à même de mettre en place des stages d'interne dans leur service. La réalisation de ces stages en outre-mer est réalisable, mais techniquement et matériellement bien plus compliquée à mettre en œuvre et risquant alors de créer un biais pour cette première approche du sujet.

Les MC ont été sollicités courant septembre via un mail qui leur a été adressé, leur demandant de cliquer sur un lien pour les orienter vers un questionnaire en ligne établi à l'aide de la plateforme Google Forms[®].

Le questionnaire a été accessible pendant 3 semaines, puis les données ont été extraites et traitées via les logiciels de Google Forms[®] et d'Excel[®]. La cartographie a été réalisée avec le site gratuit drawmeagraph.com.

Les résultats seront retranscrits sous forme de tableaux, publiés en Annexe de ce travail.

III- RECUEIL DES RESULTATS:

Sur 96 chefs de service de SSSM contactés par mail pour remplir le questionnaire, 43 ont répondu à celui-ci, ce qui donne un taux de réponse de 46%. Lors du questionnaire, l'échantillon de MC s'est retrouvé divisé en deux sous-groupes : ceux ayant ou ayant eu un interne en semestre dans leur service, et ceux qui n'en ont pas eu.

- Question 1 : **Votre adresse mail**

Une demande de l'adresse mail du sondé a été faite, afin de contrôler l'unicité de sa réponse. En effet, le formulaire en ligne autorisait les sondés à refaire le questionnaire. Il n'y a eu aucune réponse en doublon constatée.

- Question 2 : **Quel est la catégorie de votre SDIS?**

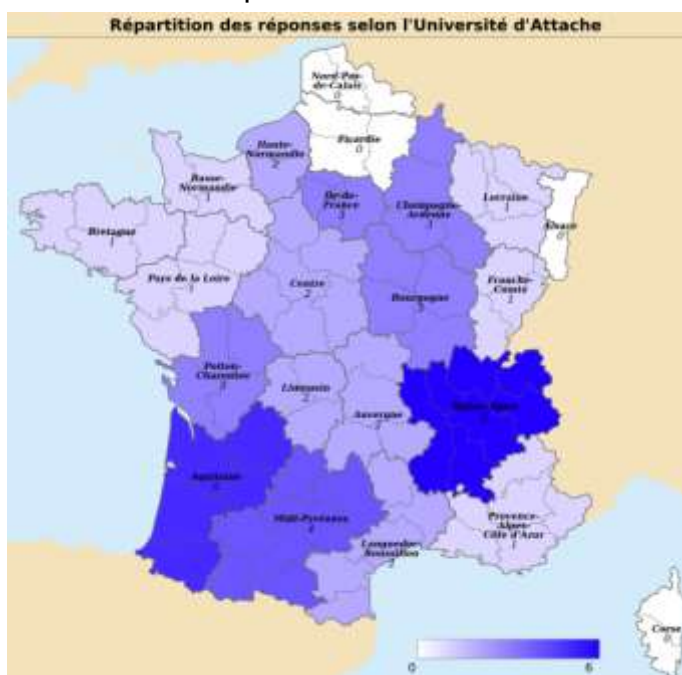
Il s'agissait de comparer notre échantillon à la représentation nationale des catégories de SDIS. La composition de celui-ci se rapproche assez bien de celle des SDIS de France selon le Tableau 1 en annexe.

- Question 3: **De quelle université dépendez-vous?**

Avec cette question, nous voulions savoir vers quelles Universités les services sondés pouvaient être rattachés, et ainsi tenter de définir quelles étaient les zones où la réalisation de semestre en SDIS étaient la plus importante.

A partir du Tableau 2, une cartographie représentant les réponses réunies par région a été faite.

On notera que les Universités sont représentées selon l'ancien découpage régional, la mise à

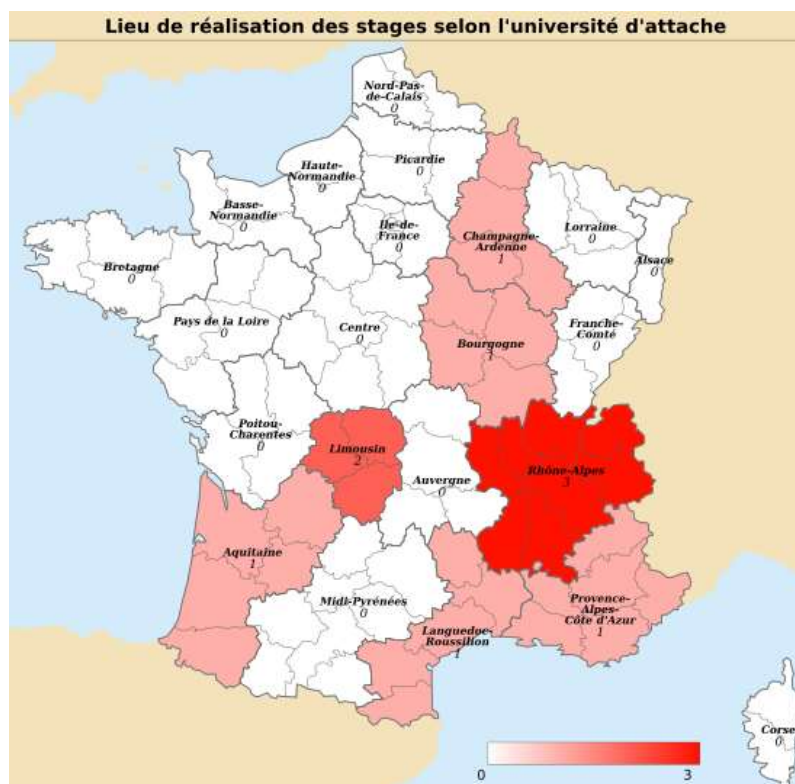
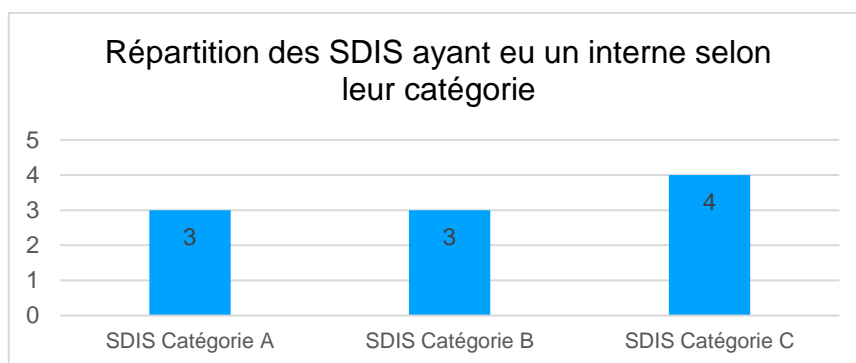


jour de leur positionnement par rapport au nouvelles Régions n'étant pas encore effective.

- Question 4 : **Avez-vous déjà eu un interne de médecine en semestre de stage de 3ème cycle dans votre service**

Comme dévoilé par le Tableau 3, près de 25% des SDIS qui ont répondu à l'enquête ont déjà eu un interne en semestre dans leur service. Ce chiffre est encourageant car la possibilité de réalisation de semestre d'interne, bien qu'assez récente, est donc déjà bien mise en pratique par certains services.

En étudiant de plus près les 10 services ayant eu un interne, leur distribution selon la catégorie du SDIS retrouvée dans le Tableau 3bis, est assez homogène.



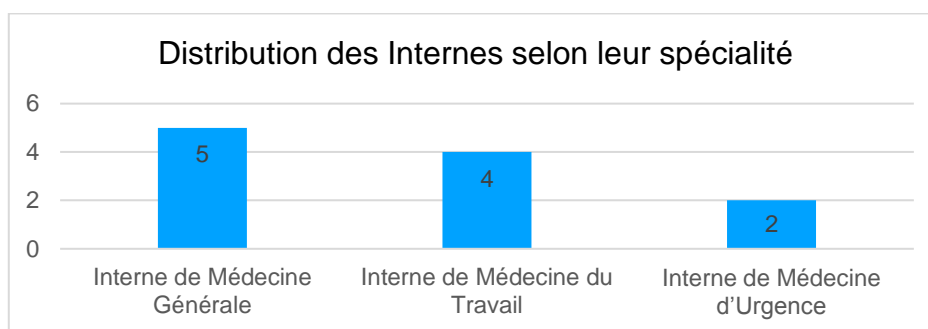
SOUS GROUPE 1

Ce groupe concerne les SDIS ayant répondu OUI à la question : **avez-vous déjà eu un interne de médecine en semestre de stage de 3ème cycle dans votre service?**

- Question 5 : **il s'agit (s'agissait) :**

Sur une liste proposée sur le questionnaire, les principales spécialités représentées sont celles de médecine générale et de médecine du travail (Tableau 4).

En 3ème position la médecine d'Urgence est un peu moins bien représentée.



- Question 6 : **Si "autre", quelle spécialité?**

Aucune autre spécialité médicale n'a été déclarée par les sondés.

- Question 7 : **Quel est, selon vous, l'intérêt de donner la possibilité à un interne de médecine d'effectuer un stage de 6 mois dans un SSSM? (plusieurs réponses possibles)**

On retiendra principalement la nécessité de faire découvrir la profession trop méconnue des étudiants en médecine pour toutes les personnes sondées, car trop peu abordée (voir pas du tout) dans les Universités (Tableau 5). Enfin, de manière honnête, beaucoup reconnaissent en ces stages, une aide précieuse en ressource humaine dans le bon fonctionnement de leur service.

Il est également mis en avant l'espérance d'avoir des recrutements de volontaires lorsque ces internes seront installés.

Parmi les autres intérêts évoqués, on relèvera le partage d'une meilleure connaissance des postes de travail et de l'analyse de facteurs de risque, apport pédagogique non négligeable pour les futurs médecins du travail.

- Question 8 et 9: **Quelles sont les activités que votre (vos) interne(s) a (ont) effectué lors de leur stage? (réponses multiples possibles)**

Les pratiques des internes sont assez étoffées (Tableau 6). La grande majorité participant aux visites médicales d'aptitudes après période d'observation, mais également aux travaux fonctionnels de la profession.

Toujours dans le cadre de la médecine du travail, 70% d'entre eux vont participer au SSO.

On retiendra une participation assez conséquente à l'Opérationnel, pourtant limitée du fait des contraintes médico-légale lié au statut et compétences, aux formations et aux développements de projets de service.

Les commentaires libres reprennent principalement les différents secteurs qu'occupent nos internes, à savoir la médecine d'aptitude, l'opérationnel (souvent après formation aux PISU) mais également les études de poste (Tableau 6-1).

- Question 10 : **Avez-vous eu des difficultés pour mettre en place un tel stage dans votre service?**

90% des MC ayant ou ayant eu un interne en semestre de stage dans leur service n'ont éprouvé aucune difficulté à sa mise en place (Tableau 7).

- Question 11 et 12 : **Si oui, lesquels? Si non, quels sont les éléments facilitateurs?**

Avoir un médecin référent, dont on confie la gestion de cet interne dans le service est considéré comme facilitateur pour certains (Tableau 8). On verra plus loin, que pour d'autres, il s'agit d'un frein à la mise en place de ces stages.

Les contacts rapprochés avec l'Université sont aussi indiqué comme facilitateurs.

Enfin, un SDIS reconnaît avoir eu des difficultés de mise en place de stage du fait de l'opposition de son SAMU.

- Question 13 et 14 : **Souhaitez-vous continuer à recevoir en stage de 3ème cycle, des internes de médecine? Si NON pourquoi ?**

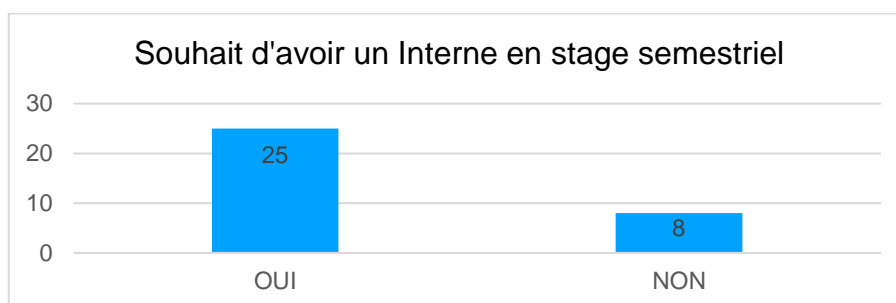
100% des SDIS qui ont pu mettre en place un tel stage souhaitent poursuivre le projet (Tableau 9).

SOUS GROUPE 2

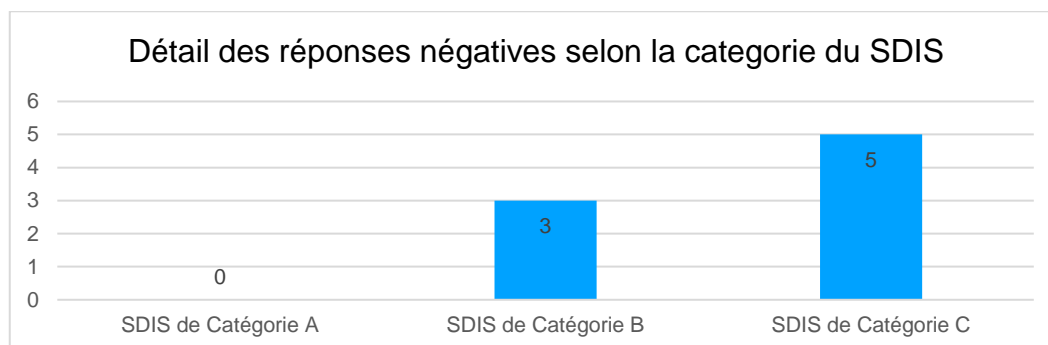
Il concerne les SDIS ayant répondu NON à la question : **avez-vous déjà eu un interne de médecine en semestre de stage de 3ème cycle dans votre service?**

- Question 15 : **Souhaitez-vous avoir la possibilité d'avoir un interne de médecine en stage de 6 mois dans votre service?**

En ce qui concerne les SDIS n'ayant jamais eu de stage semestriel d'interne, 76% des répondants souhaiteraient pouvoir disposer d'un étudiant dans leur service (Tableau 10).



Concernant les SDIS ne souhaitant pas avoir d'interne, on retrouve principalement les SDIS de catégorie C puis B (Tableau 10-1).



- Question 16 : **Si NON, pourquoi?**

Les raisons des refus sont principalement liées au manque de ressource humaine pour encadrer les stages, et du temps à y consacrer (Tableau 11).

Mais loin de négliger cette possibilité de faire découvrir le monde pompier aux étudiants en médecine, ces SDIS préfèrent organiser des stages moins longs, s'orientant plus vers la prise de contact, l'information le volontariat, et l'opérationnel que vers une véritable formation de médecine de sapeur-pompier.

- Question 17 et 18 : **Quel est, selon vous, l'intérêt de donner la possibilité à un interne de médecine d'effectuer un stage de 6 mois dans un SSSM? (plusieurs réponses possibles)**

On remarquera que les réponses et les commentaires libres à cette question (Tableau 12 et 12-1) se rapprochent de celles de la même question posée aux SDIS ayant eu des stagiaires (question 7).

IV- DISCUSSION

Un premier commentaire concernant la méthodologie, et plus particulièrement l'envoi des questionnaires par mail : s'il peut sembler, de nos jours, aisé de communiquer par voie électronique, l'efficacité n'est pas forcément au rendez-vous avec seulement 46% de réponse. Le choix du calendrier pour l'envoi du mail est également discutable avec un début du mois de septembre souvent chargé pour les MC, avec des réunions et séminaires de rentrée, une surcharge d'activité fonctionnelle, et bien sûr un temps à consacrer pour des tâches secondaires comme des enquêtes, forcément moindre.

La bibliographie a également été assez compliquée à établir : hormis des textes législatifs, trop peu de travaux ont été développés sur l'accueil d'étudiant en médecine dans les SSSM, notamment ceux en 3ème cycle.

A mon sens, et dans l'intérêt de la médecine de sapeur-pompier, d'autres travaux dédiés aux liens entre étudiants en médecine et les SDIS seraient à développer.

Mais tout d'abord, il s'agissait de tordre le cou à un cliché : faut-il être un SDIS « riche » pour avoir un interne ? Selon les réponses à la question 4 et le Tableau 3bis qui en découle, la réponse est non. Être un SDIS de catégorie importante n'est pas une condition sine qua non pour se lancer dans la mise en place de ces stages : la pratique est accessible à tous les SDIS.

Cependant, 25% des MC n'ayant jamais eu d'interne déclarent comme non souhaitable ces stages. Ils mettent en avant le manque de temps et de ressource humaine pour pouvoir encadrer au mieux les stagiaires (Tableau 11). On note qu'ils appartiennent également à des SDIS B et C.

Pourtant l'aide au fonctionnement du service est un atout non négligeable mis en avant par les MC pour 50% des services ayant un interne et comme supposé par 70% de ceux qui n'en ont pas eu.

En effet, la tâche attribuée aux internes lors de leur stage a été avant tout de la médecine d'aptitude. Ils participent de manière importante aux visites (dans 90% des services avec Interne), mais également au Soutien Sanitaire en Opération (pour 70%) et au travail fonctionnel du service (pour 70%). Enfin, la facette opérationnelle (aide médicale urgente) est également accessible dans 60% des services sondés, à la condition que le stagiaire ait validé les Protocoles Infirmiers de Soins d'Urgence (PISU). On rappellera parallèlement qu'un médecin-lieutenant peut depuis 2013, sous réserve d'avoir une licence de remplacement établi par l'Ordre des Médecins, effectuer des missions de manière autonome (lors du remplacement d'un médecin généraliste MSPV par exemple) (6).

Nous avons voulu savoir quel type de spécialité médicale pouvait être proposé en stage. Sans grande surprise ce sont la médecine générale (45%) et la médecine du travail (36%), suivi par la médecine d'Urgence (18%) qui sont retrouvées. Il s'agit là d'une bonne représentation triangulaire des spécificités du métier de médecin de sapeur-pompier.

Il faudra donc lors de la construction du dossier, s'appuyer, si possible, sur l'une de ces trois spécialités proposées par les Universités.

La médecine de Sapeur-Pompier doit, depuis quelques années, faire face à un déséquilibre de plus en plus important entre offre et demande. La désertification médicale dans nos campagnes impacte forcément les SSSM (7).

Un rapport du Conseil National des Sapeurs-pompiers Volontaires, concernant la promotion du volontariat dans les SSSM, rappelait dans une projection statistique la crainte de voir disparaître 50% des MSP volontaires d'ici 2025 (8).

Une des causes de cette pénurie, selon une étude menée par un doctorant de médecine (9), serait la méconnaissance de la médecine de sapeur-pompier par nos jeunes étudiants en médecine.

On retrouve cette notion au travers des résultats des questions 7, 8, 14 et 15 puisque 100% des sondés évoquent la découverte de la profession de MSP et du

milieu SP comme principal intérêt de ces stages, facette que l'université ne procure pas ou trop peu.

Ce sont des arguments non négligeables à présenter aux élus d'un conseil d'administration d'un SDIS et à son directeur lors de la présentation du projet, rentrant dans le cadre du développement du volontariat.

Pour ceux ayant eu des Internes, la mise en place de ces stages n'a pas posé de difficulté majeure pour 90% d'entre eux. Le projet étant soumis à l'approbation des responsables pédagogiques de la spécialité, certains commentaires soulignent l'importance d'avoir un médecin pompier professionnel à temps plein, détenteur de la dite spécialité (Tableau 8) pour faciliter l'obtention de l'agrément par les universités et l'ARS.

On notera la difficulté d'un SDIS à la mise en place de ce stage lié à l'opposition d'un SAMU, et dont la réalisation sera finalement faite dans une autre spécialité que la Médecine d'Urgence.

Enfin, comme certains commentaires de nos sondés le précisent, il existe également des possibilités de mise en place de stages plus courts et moins contraignants, permettant une adaptation aux difficultés de mise en œuvre d'un projet semestriel. On soulignera au passage, l'excellent travail réalisé par le SDIS de l'Aveyron (entre autres SDIS) qui, depuis plusieurs années, va dans ce sens (10).

En complément de cette enquête, et en guise d'information sur l'aspect financier de ces stages, on peut répondre en donnant l'exemple du SDMIS. Suite à une demande d'agrément de terrain de stage extrahospitalier auprès de l'ARS, une convention a été signée entre le SDMIS, l'Agence Régionale de Santé, les Hospices Civils de Lyon et l'Université Lyon-Claude Bernard. L'Interne est payé par l'ARS via les HCL. L'assurance responsabilité professionnelle pour couvrir les risques que les internes peuvent occasionner, la formation et l'habillement sont fournis par le SDMIS. Assurance Responsabilité Civile, logement, repas et déplacements sont à la charge de l'étudiant. Le SDMIS ne touche aucune subvention pour ce projet. L'Interne signe à son arrivée un engagement de SPV,

est inscrit nominativement sur la liste des médecins habilités à effectuer des visites d'aptitudes afin de rentrer dans le cadre réglementaire s'y rapportant. Depuis plus d'un an, ce stage est toujours choisi parmi les 4 premiers Internes de Médecine du travail lors des choix, sur une promotion de 30 étudiants de cette spécialité, traduisant un réel intérêt pour ce terrain de stage.

V- CONCLUSION

De conception assez récente, au contraire de stages découverte où d'immersion, les stages semestriels d'interne de médecine qui rentrent dans une maquette de cursus de 3ème cycle se sont déjà bien développés dans 25% des SDIS.

Ils sont un moyen de faire connaître la médecine de Sapeur-pompier aux jeunes médecins.

Enjeu pour le volontariat et le devenir de la médecine de Sapeur-pompier, leurs mises en place n'ont globalement jamais posé de difficulté majeure.

Mais des objectifs sont à atteindre :

- Se rapprocher impérativement de l'université dont dépendent le département et des responsables de la mise en place des maquettes de spécialités et des terrains de stages.
- Prendre en considération la nécessité de bien encadrer le stagiaire par un médecin du service, temps plein, détenant la spécialité relative au stage. On retrouve ainsi principalement la médecine générale, du travail et d'urgence.
- Etablir des conventions entre SDIS, Universités, ARS et Centres Hospitalo-Universitaires.
- Faire valoir aux instances, l'opportunité d'étoffer un vivier de futurs médecins de sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires.
- Oser franchir le pas ! Même pour les SSSM de SDIS modestes.

Ce travail a mis l'accent sur la faisabilité de mise en place terrains de stage d'interne de spécialité dans un SSSM et des avantages que cela peut apporter au service. Les contre parties semblent minimales par rapport aux enjeux d'un tel défi. Il faut maintenant espérer que nombreux seront les médecins-chefs à franchir le pas.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE ET LE MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE. *Arrêté du 22 septembre 2004 fixant la liste et la réglementation des diplômes d'études spécialisées de médecine*. J.O.R.F. n°233 du 6 octobre 2004, page 17077, texte n° 24
- 2- LE MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE. *Décret n° 2004-67 du 16 janvier 2004 relatif à l'organisation du troisième cycle des études médicales a fixé le D.E.S de Médecine Générale*. J.O.R.F. n°15 du 18 janvier 2004, page 1394, texte n° 14
- 3- LE MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTE ET LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Arrêté du 4 février 2011 relatif à l'agrément, à l'organisation, au déroulement et à la validation des stages des étudiants en troisième cycle des études médicales*. J.O.R.F. n°0033 du 9 février 2011, page 2511, texte n° 24
- 4- LA MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE, LA MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE, LE MINISTRE DE LA DEFENSE ET LE SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Arrêté du 13 novembre 2015 fixant la liste des diplômes d'études spécialisées de médecine*. J.O.R.F. n°0281 du 4 décembre 2015, texte n° 8
- 5- LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE, LA MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE, LE MINISTRE DE LA DEFENSE ET LE SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Arrêté du 21 avril 2017 relatif aux connaissances, aux compétences et aux maquettes de formation des diplômes d'études spécialisées et fixant la liste de ces diplômes et des options et formations spécialisées transversales du troisième cycle des études de médecine*. J.O.R.F. n°0100 du 28 avril 2017, texte n° 29
- 6- MINISTERE DE L'INTERIEUR. *Décret n°2013-412 du 17 mai 2013 relatif aux sapeurs-pompiers volontaires*. J.O.R.F. n°0115 du 19 mai 2013, page 8370, texte n° 9
- 7- *Atlas de la démographie médicale en France 2017*-Conseil National de l'Ordre des Médecins.
- 8- Ministère de l'Intérieur. *Le Conseil National des Sapeurs-Pompiers Volontaires [en ligne]*. PDF C.R. du 12/02/2015. Approbation du compte rendu la séance du 27 novembre 2014, p 3-7. Disponible sur : <https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Documentation-technique/Les-sapeurs-pompiers/Le-volontariat/Le-Conseil-national-des-sapeurs-pompiers-volontaires> (consulté le 30/09/2017)

- 9- SCHMITT, Jacques Christian. *Que savent les internes de médecine générale en France de la médecine sapeur-pompier?* Mémoire de diplôme d'études spécialisées. Faculté de Médecine. Université de Strasbourg, 2013, 46 p.
- 10-ALAZARD, Nathalie. *Livret d'accueil des Internes en Médecine*. Rodez : SDIS 12, 2013. 35 p.

ANNEXES

Questionnaire en ligne :

Page 1

Enquête sur les stages d'Internes de Médecine en semestre dans un SSSM.

Dr François DELBOSC. SSSM69/SDMIS

Votre adresse mail ne sert qu'à rendre unique (une par département) et valider votre réponse. Elle ne sera en aucun cas utilisée à d'autres fins ou encore partagée avec un tiers.

*Obligatoire

1. Adresse e-mail *

2. Quelle est la catégorie de votre SDIS? *

Une seule réponse possible.

- A
- B
- C

3. De quelle université dépendez-vous? *

Une seule réponse possible.

- Aix-Marseille
- Amiens
- Angers
- Besançon
- Bordeaux
- Brest
- Caen
- Clermont-Ferrand
- Dijon
- Grenoble
- Lille
- Limoge
- Lyon
- Montpellier
- Nancy-Metz
- Nantes
- Nice
- Orléans-Tours
- Paris-Versailles-Créteil
- Poitiers
- Reims
- Rennes
- Rouen
- Saint-Etienne
- Strasbourg
- Toulouse
- Tours

4. Avez-vous déjà eu un interne de médecine en semestre de stage de 3ème cycle dans votre service? *

Une seule réponse possible.

OUI (seule la page 2 de ce questionnaire vous concerne)

NON (seule la page 3 de ce questionnaire vous concerne)

Page 2

SI VOUS N'AVEZ JAMAIS EU D'INTERNE, NE PAS REMPLIR ET PASSER DIRECTEMENT A LA PAGE SUIVANTE (N°3)

SI vous avez DÉJÀ eu un interne de médecine en semestre de stage :

5. il s'agit (s'agissait) :

Plusieurs réponses possibles.

Un interne de médecine du travail

Un interne de médecine Générale

Un interne de médecine d'Urgence

Un interne d'Anesthésie Réanimation

Autre

6. Si "autre", quelle spécialité?

Réponse libre

7. Quel est, selon vous, l'intérêt de donner la possibilité à un interne de médecine d'effectuer un stage de 6 mois dans un SSSM?

Plusieurs réponses possibles.

Aucun

Faire découvrir la profession de MSP et le milieu SP.

Donner des outils et un angle de vue sur la profession que l'Université de donne pas.

Une aide appréciable pour le fonctionnement du service.

Autre

8. Si autre, le(s)quel(s)?

Réponse libre

9. Quelles sont les activités que votre (vos) interne(s) a (ont) effectué lors de leur stage?

Plusieurs réponses possibles.

Visite d'aptitude en tant qu'observateur.

Visite d'aptitude en tant qu'effecteur.

Participation aux réunions du SSSM et du SDIS.

Participation au développement d'un projet de service.

Soutien Sanitaire Opérationnel

Intervenant dans des formations du SDIS.

Autre

10. **Si autre, la(les)quelle(s)**

Réponse libre

11. **Avez-vous eu des difficultés pour mettre en place un tel stage dans votre service?**

Une seule réponse possible.

OUI

NON

12. **Si oui, lesquelles? Si non, quels sont les éléments facilitateurs?**

Réponse libre

13. **Souhaitez-vous continuer à recevoir en stage de 3ème cycle, des internes de médecine?**

Une seule réponse possible.

OUI

NON

14. **Si NON, pourquoi?**

Réponse libre

Passez directement en fin de page 3 pour ENVOYER et terminer. Merci.

Page 3

SI VOUS AVEZ DÉJÀ REMPLI LA PAGE 2, CES QUESTIONS NE VOUS CONCERNENT PAS.

Si vous n'avez JAMAIS eu d'interne de médecine en stage semestriel dans votre service :

15. **Souhaiteriez-vous avoir la possibilité d'avoir un interne de médecine en stage de 6 mois dans votre service?**

Une seule réponse possible.

OUI

NON

16. Si NON, pourquoi?

Réponse libre

17. Quel est, selon vous, l'intérêt de donner la possibilité à un interne de médecine d'effectuer un stage de 6 mois dans un SSSM?

Plusieurs réponses possibles.

Aucun

Faire découvrir la profession de MSP et le milieu SP.

Donner des outils et un angle de vue sur la profession que l'Université de donne pas.

Une aide appréciable pour le fonctionnement du service.

Autre

18. Si Autre, le(les)quel(s)?

Réponse libre

L'enquête est terminée, merci pour votre participation.

Tableau 1

Répartition des réponses selon la catégorie du SDIS par rapport à la représentation Nationale

Catégorie	Echantillon	SDIS en 2017
SDIS Catégorie A	9 (21%)	20 (21%)
SDIS Catégorie B	15 (35%)	37 (38%)
SDIS Catégorie C	19 (44%)	40 (41%)
Total	43 (100%)	97 (100%)

Tableau 2

Répartition des réponses selon l'Université d'attache

Angers	1
Besançon	1
Bordeaux	5
Brest	1
Caen	1
Clermont-Ferrand	2
Dijon	3
Grenoble	2
Limoge	2
Lyon	3
Montpellier	2
Nancy-Metz	1
Nice	1
Orléans-Tours	2
Paris Versailles Créteil	3
Poitiers	3
Reims	3
Rouen	2
Saint Etienne	1
Toulouse	4

Tableau 3

Réalisation d'un stage semestriel en service

OUI	10 (23%)
NON	33 (77%)
<hr/>	
Total	43 (100%)

Tableau 3 bis

Répartition du nombre de SDIS ayant eu un Interne selon sa catégorie

Catégorie A	3 (30%)
Catégorie B	3 (30%)
Catégorie C	4 (40%)
<hr/>	
Total	10 (100%)

Tableau 4

Répartition des Internes selon leur spécialité

Interne de Médecine du Travail	4 (36%)
Interne de Médecine d'Urgence	2 (18%)
Interne de Médecine Générale	5 (45%)
<hr/>	
total	11 (100%)

Note. 11 réponses au lieu de 10 attendues, car un SDIS a eu 2 spécialités différentes représentées (Médecine Générale et Médecine du Travail)

Tableau 5

Intérêt d'un semestre d'Interne dans un SSSM

Faire découvrir la profession de MSP et le milieu SP.	10 (100%)
Donner des outils et un angle de vue sur la profession que l'Université de donne pas.	9 (90%)
Une aide appréciable pour le fonctionnement du service.	5 (50%)
Autre	4 (40%)

Tableau 6

Activités des Internes dans les services

Visite d'aptitude en tant qu'observateur.	4 (40%)
Visite d'aptitude en tant qu'effecteur	9 (90%)
Participation aux réunions du SSSM et du SDIS	7 (70%)
Intervenant dans des formations du SDIS.	5 (50%)
Participation au développement d'un projet de service	3 (30%)
Soutien Sanitaire	7 (70%)
Opérationnel	6 (60%)
Autre	5 (5%)

Tableau 6-1

Activités autre des Internes

Visite médicale de prévention, santé au travail pour les PATS

Les internes en médecine générale en stage chez le praticien passent seulement 5 journées au SSSM afin de connaître le SDIS et ses missions principalement celles du SSSM. Nous les mettons dans toutes les situations possibles : port de l'ARI, montée à l'échelle, GRIMP, SAV, ICP, VMA, enseignement par simulation, initiation au secourisme,.... . Le but est de leur donner envie de devenir MSP, ici ou ailleurs, et de leur montrer ce que le SDIS peut apporter comme confort face à l'urgence à un médecin généraliste de campagne notamment

Participation à la formation des ISP

Visite médicale en tant qu'infirmier et dès l'autorisation de remplacement par l'ordre en tant que médecin sous couvert d'un tuteur. en opérationnel PISU et en tant que médecin dès que l'agent à l'autorisation de remplacement principalement sur la fonction SSO

Etudes de postes

Tableau 7*Difficultés de mise en œuvre des stages*

OUI	1(10%)
NON	9 (90%)
Total	10 (100%)

Tableau 8*Éléments facilitateurs et freinateurs*

Éléments facilitateurs	Éléments freinateurs
Avoir impérativement un médecin à temps plein de la spécialité santé au travail pour l'obtention de l'agrément	Blocage du SAMU
contacts et rapprochements avec l'université	

Tableau 9*Souhait de poursuivre la mise en œuvre de stage*

OUI	10 (100%)
NON	0
Total	10 (100%)

Tableau 10*Souhait d'avoir un Interne en stage semestriel*

OUI	25 (76%)
NON	8 (24%)
Total	33 (100%)

Tableau 10-1

Détail des réponses négatives au Tableau 10 selon la catégorie du SDIS

SDIS de Catégorie A	0
SDIS de Catégorie B	3 (38%)
SDIS de Catégorie C	5 (62%)
Total	8 (100%)

Tableau 11

Raison d'absence de stage de semestre d'Interne

Pas assez de temps pour le former

manque de personnel encadrant

pas suffisamment de temps pour monter le projet et que ce soit rentable pour lui.
d'autre part, service en difficulté actuellement

La capacité d'encadrement du SSSM ** ne permet pas une durée aussi longue;
nous prévoyons plutôt de faire passer l'interne au SSSM en lien avec nos
maîtres de stages MG également MSP (journées périodiques ou temps groupés)
pour un parcours découverte du SDIS

Dans un petit SDIS nous n'avons pas matière à accueillir un interne pendant 6
mois. Par contre nous proposons aux internes en charge chez le praticien un
stage-découverte du SDIS et du SSSM de 5 journées au cours de leur semestre
de stage. Cela permet de nous faire connaître et de recruter quelques nouveaux
MSP.

Sous-effectif médical ne permettant pas de l'accueillir correctement (1,2 ETP à
partir du 1er novembre prochain !)

Capacité d'encadrement insuffisante

Note. **Le département du SSSM a été rendu anonyme par le rédacteur de l'étude.

Tableau 12

Intérêt d'un stage semestriel

Faire découvrir la profession de MSP et le milieu SP.	33 (100%)
Donner des outils et un angle de vue sur la profession que l'Université de donne pas.	26 (79%)
Une aide appréciable pour le fonctionnement du service.	23 (70%)
Autre	10 (30%)

Tableau 12-1

Autres Intérêts d'un stage semestriel

Travail de recherche, en particulier en santé au travail.
Ce stage pourrait être partagé avec un service d'urgence
Echange de connaissance avec l'interne sur l'actualité médicale / Connaissance des textes qui réglementent le secours à personne / la prévention / médecine d'aptitude
développement du volontariat au sein du SSSM
forger la conviction de poursuivre un engagement de SPV; par contre, sans "stage d'interne", j'ai formé 3 médecins lieutenants qui passent médecins capitaines SPV à l'issue de leur thèse cet automne, s'installant en MG libérale sur le département. Ils ont eu durant ces 2 dernières années, en plus de leur activité professionnelle et universitaire, toute la FI ENSOSP, secourisme en équipe complet, participé aux FI et FMFA des PISU, sont aptes opérationnels, dont 2 déclarés en préfecture pour autorisation d'intervenir avec leur propre véhicule équipé de gyro-avertisseur sonore, et assurés (véhicule + personnel) en complément particulier à cet effet. L'intégration par le 3ème cycle de MG de la Fac favoriserait certainement la pérennisation de ce type de recrutement.
Donner le virus de la médecine SP à des jeunes médecins en leur faisant toucher du doigt tous les aspects de nos missions : bien sur la médecine professionnelle et d'aptitude mais aussi la médecine préhospitalière opérationnelle, formation, NRBCe, les DPS, les plans NOVI, le traitement de l'alerte... Cela permet de créer un réservoir de jeunes médecins qui ne regarderont plus passer un VSAV sans savoir ce qu'il y a en soutien derrière et qui un jour y monteront dedans. Ils seront nos meilleurs avocats et nos meilleurs VRP.
Ai tous les 6 mois un ou deux internes de 3ème cycle pendant une semaine chacun en "stage satellite" du stage chez le prat.
Image de marque du service
Les journées ont été conçues pour eux et avec eux. Nos internes viennent 5 jours sur le semestre. Le directeur a poussé pour la mise en place de ses journées permettant ainsi l'adhésion des officiers képis noirs, qui tous maintenant se prennent au jeu et sont motivés pour expliquer et faire découvrir
nc